

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 04039

Numéro SIREN : 831 589 122

Nom ou dénomination : 2' Venir ARCHITECTEURS

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2022 sous le numéro de dépôt 28489

2'Venir ARCHITECTEURS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 15 000 EUROS

**SIEGE SOCIAL : 162, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
78500 SARTROUVILLE**

831 589 122 RCS VERSAILLES

EXTRAIT

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
(ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE)
DU 30 JUIN 2021**

**RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir constaté que les capitaux propres de la société, tels qu'ils ressortent du bilan clos le 31 décembre 2020, sont inférieurs à la moitié du capital social, décide, par application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, la poursuite de l'activité malgré lesdites pertes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

En conséquence, la Société sera tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit au plus tard le **31 décembre 2023**, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations à l'effet d'accomplir les formalités prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

**Le Président
Marc GUERREIRO**

